

COMPTE RENDU REUNION DU 21JUILLET 2020

Présents : Philippe BEAUVAIS, Patrick BELLANGER, Gérard GRANDSIRE, Lionel LEBOUCHER, Damien DUVAL, Anne-Sophie GONDOUIN, Laurent GAUMONT, Michel PETIT, Joël POUSSIER, Catherine MAINE suppléante de Christophe LOUIS, Philippe GUYARD, Florentin ALLAIS, Raymond PAWELSKI, Fabien DEBONS

Absents : Philippe LEVEILLE, Laurent FARET, Catherine GEOFFREY, Aurore BALIROS, Laurent LEMONNIER, Stéphane GACOIN

1 pouvoir a été présenté en début de séance :
Catherine GEOFFREY a donné pouvoir à Lionel LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Anne-Sophie GONDOUIN

➤ **ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICES PRESIDENTS**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Philippe BEAUVAIS, Président.
Suite au renouvellement des élus, il est nécessaire de procéder à de nouvelles élections.

Election du président:

Le Président, après avoir donné lecture des articles L212-1, L212-2 et L21-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

1 Candidat : Philippe BEAUVAIS

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombres de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins blancs : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

M. Philippe BEAUVAIS : 15 voix

M. Philippe BEAUVAIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et immédiatement installé.

Suite à l'élection du Président, le conseil syndical est invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Monsieur le Président a indiqué que le syndicat disposait de 2 vice-présidents.
Monsieur le Président propose de fixer 2 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil syndical, après délibération,

- FIXE à 2 le nombre de vice-présidents pour le SIAEP de Commeaux.

Election du 1^{er} vice-président :

1 Candidat : Patrick BELLANGER

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins blancs : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

M. Patrick BELLANGER : 15 voix

M. Patrick BELLANGER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 2^{ème} vice-président :

1 Candidat : Michel PETIT

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins blancs : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

M. Michel PETIT : 15 voix

M. Michel PETIT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

➤ **INDEMNITE DU PRESIDENT :**

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Président et étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide, à l'unanimité et avec effet au 21 JUILLET 2020 de fixer des indemnités pour l'exercice des fonctions de Président :

Taux à 4.73% de l'indice brut terminal de la fonction publique

➤ **INDEMNITE DES VICES PRESIDENTS**

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Vice-Présidents et étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide, à l'unanimité et avec effet au 21 JUILLET 2020 de fixer des indemnités pour l'exercice des fonctions de vice-président :

Pour le 1^{er} Vice-Président : Taux à 1.89% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Pour le 2^{ème} Vice-Président : Taux à 1.89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

➤ **DESIGNATION DES DELEGUES DU SIAEP DE LA ROCHE DE BREVAUX**

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'à la suite du renouvellement général des élus, il est nécessaire de désigner 3 délégués du SIAEP de Commeaux et 3 délégués de l'ex- SIAEP de la Bernardière pour représenter le SIAEP de la Roche de Brévaux.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

- **DESIGNE** comme délégués au nom du SIAEP de Commeaux : Philippe BEAUVAIS, Michel PETIT et Laurent GAUMONT
- **DESIGNE** comme délégués au nom du SIAEP de la Bernardière : Patrick BELLANGER, Lionel LEMOUCHER et Catherine GEOFFREY.

➤ **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

A partir de document remis à chaque participant, Monsieur le Président présente et commente les opérations comptables de l'exercice 2019.

Investissement

Dépenses : 208 246.19 €

Recettes : 54 558.04 €

Fonctionnement

Dépenses : 72 309.54€

Recettes : 185 140.06€

A l'unanimité et en l'absence de l'intéressée, le compte Administratif est approuvé.

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifiée à Mr le Receveur Municipal d'Argentan.

➤ **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

A l'unanimité, le comité syndical approuve le compte de gestion 2019 établi par Mr le Receveur.

Ce document présente exactement les mêmes chiffres que le compte administratif 2019 du Syndicat.

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifiée à Mr le Receveur Municipal d'Argentan.

➤ **AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

Le Comité syndical réuni sous la présidence de M. Philippe BEAUVAIS, après avoir entendu le compte administratif 2019, statuant sur l'affectation de résultat de Fonctionnement de l'exercice 2019, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE RESULTATS N-1 (2018)		
Résultat Investissement antérieur reporté (Créiteur +) ou (Débiteur -)		23 698,77
Résultat de Fonctionnement antérieur reporté (Créiteur +) ou (Débiteur -)		396 046,62
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019		
Solde d'exécution à la clôture de l'exercice 2019		-153 688,15
Résultat antérieur		23 698,77
Solde d'exécution cumulé * à reporter au B.P. ligne 001		-129 989,38
RESTES A REALISER AU 31/12/201		
Dépenses d'investissement * à reporter au BP par opération	+	
Recettes d'investissement * à reporter au BP par opération	+	
SOLDE DES RAR		0,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019		
Rappel du solde d'exécution cumulé		-129 989,38
Rappel du solde des restes à réaliser		0,00
EXCEDENT ou BESOIN DE FINANCT NET DES INVESTISSEMENTS AU 31/12/2019		-129 989,38
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat à la clôture de l'exercice 2019		112 830,52
Résultat antérieur		396 046,62
Résultat cumulé	TOTAL A AFFECTER	508 877,14

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section DE FONCTIONNEMENT comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	129 989,38
* inscrire au crédit du compte 1068 sur B.P. et émettre titre de recette en Mars	
Affectation complémentaire "en réserves" :	
* inscrire au crédit du compte 1068 sur B.P. et émettre titre de recette en Mars	
Reste sur excédent de Fonctionnement * à reporter au B.P. ligne 002: (report à nouveau créiteur +) ou (report à nouveau débiteur -)	378 887,76

➤ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

A partir des dépenses et recettes réelles de l'exercice 2019, les membres du Comité syndical préparent et votent le budget primitif 2020.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : 539 755.91 €

Investissement : 406 847.53 €

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifiée à Mr le Receveur Municipal d'Argentan.